



MARCHÉ ARTISANAL ET GOURMAND DE LA FÊTE DU MIRON

SAMEDI 9 JUILLET 2022 - DE 9H00 À 17H00
LA TOUR DU PIN

Les 8, 9 et 10 juillet, la Ville de La Tour du Pin organisera la 7ème édition de la Fête du Miron !

Nous vous proposons de participer au marché artisanal et gourmand qui aura lieu le samedi 9 juillet 2022 de 9h à 17h.

INSCRIPTIONS :

Merci de nous retourner le bulletin ci-joint complété, avec les pièces justificatives, avant le 31 mai 2022.

Les emplacements seront définis par le service culturel en fonction de la nature des produits proposés

TARIFS :

- 10 € pour les commerçants non sédentaires, artisans, producteurs et auto-entrepreneurs
- 5 € pour les associations

MARCHÉ OUVERT AUX :

- Artisans créateurs
- Producteurs
- Commerçants non sédentaires, auto-entrepreneurs
- Commerçants de la ville
- Associations de la ville
- Artistes locaux

ORGANISATION :

Le marché se tiendra dans le centre-ville de La Tour du Pin :

- Accueil des exposants de 7h00 à 8h30. Au-delà, l'emplacement ne sera plus réservé.
- Ouverture du marché de 9h00 à 17h00.

MATÉRIELS :

L'autonomie en matériel est recommandée. Nous mettons à votre disposition des tables et des chaises, dans la limite des disponibilités. Si vous souhaitez un chapiteau ou un parasol, il sera à fournir par vos soins.

Electricité : nous signaler les matériels électriques et la puissance souhaitée.

Attention : Tout appareil non signalé lors de l'inscription ou utilisant une puissance électrique supérieure à ce qui avait été indiqué devra être remballé.

COMMUNICATION :

- Supports de communication : affiches, programme, site internet, Facebook, presse locale...
- Animateur présent tout au long du marché et animations musicales

CONTACT :

Service culturel – Isabelle BUGNAZET

isabelle.bugnazet@latourdupin.fr

04 74 97 59 73 / 07 79 82 29 53

Mairie de La Tour du Pin – Service
culturel

6 rue de l'Hôtel de Ville 38110 La Tour
du Pin



BULLETIN D'INSCRIPTION

MARCHÉ ARTISANAL ET GOURMAND DE LA FÊTE DU MIRON

SAMEDI 9 JUILLET 2022 | DE 9H00 À 17H00 | LA TOUR DU PIN

→ A RETOURNER AVANT LE MARDI 31 MAI 2022

1. DÉNOMINATION

Raison sociale :

N° de Siret :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

Site internet :

Je suis : ARTISAN / CRÉATEUR PRODUCTEUR REVENDEUR ASSOCIATION

Articles proposés à la vente :

2. BESOINS MATÉRIELS (sous réserve de disponibilité)

Cochez vos besoins : 1 table 1 chaise 1 prise

Si matériel personnel (table, parasol, barnum), merci de nous en indiquer les dimensions :

3. BESOINS ÉLECTRIQUES

Besoin électrique ? OUI NON

Si oui, liste des matériels électriques à mettre sous tension + puissance souhaitée* (en watt) :

* puissance fournie dans la mesure de l'alimentation électrique disponible.

4. RÈGLEMENT

Chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces : **10 € pour les professionnels, 5 € pour les associations**

5. PIÈCES À FOURNIR - Documents à fournir impérativement avant le mardi 31 mai 2022.

• Professionnels :

- Kbis ou relevé INSEE datant de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle valable le 9 juillet.

• Associations :

- Attestation de l'association (récépissé de déclaration),
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association.

Les réservations seront effectives à réception du règlement et des pièces justificatives demandées et votre participation vous sera confirmée par email et par courrier.

Date :

Signature :

